



DRIMM CTHP

3525 rte de la Ville Dieu

82700 MONTECH

Tél : 05.63.23.13.00

Fax : 05.63.23.13.09

S.A.S au capital de 152 449,02 EUR

SIRET : 33927887100019 NAF : 3821Z

Numéro de TVA : FR08339278871

RIB : 17906 00090 20828764000 53 Crédit agricole

Code BIC : AGRIFRPP879 IBAN : FR7617906000902082876400053

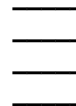
Règlement à Service recouvrement Les Hêtres, CS 20020 53811 CHANGE CEDEX 9

. CLINIQUE PONT DE CHAUME

chez TAKE A WASTE

24 Rue de Clichy

75009 PARIS 09



FACTURE	Numéro Pièce	Date Facture	Code Client
	2305-0020FC-DR4	31/05/2023	FR75CL0001

Page n° 1

Mode de règlement : virement à 45jours nets

299,32 EUR

Echéance : 15/07/2023

Votre N° TVA Intra-Communautaire :

Désignation	TVA	Un	Qté	P.U. HT	Rem	P.U. Net	Total HT
N/Réf : DR4-000386/001 V/Réf : Pont de chaume Ref Chantier : DAE							
V/Ref Prestations : Location Benne 30 m3 du 01/05/2023 au 31/05/2023	150	FOR	1,000	70,0000		70,00	70,00
BL DR4-052366 N° OT :							
Passage à vide du 2/05	150	FOR	1,000	179,4300		179,43	179,43
Sous-Total DR4-000386/001		FOR	2,000				249,43
Total Pièce		FOR	2,000				

TVA	Désignation	Montant HT Brut	Montant HT Net	% TVA	Total TVA
150	FRA Normal (20%) Enct	249,43	249,43	20,00 %	49,89

Total HT	Total TVA				Net à payer
249,43	49,89				299,32

En cas de paiement à une date antérieure à celle de la facture, l'escompte est de zéro.

Une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40EUR et des pénalités de retard au taux de la BCE majoré de 10pts seront appliqués pour toutes sommes non payées à l'échéance.

En cas de litiges seul le tribunal de commerce du ressort du siège social de la société DRIMM CTHP sera compétent. En cas de dispositions contractuelles contraires, les conditions fixées au contrat signé entre les parties prévalent sur l'ensemble des dispositions de cette clause.

DR4 FACTURE

Client : FR75CL0001

N° Pièce : 2305-0020FC-DR4

Date : 31/05/2023

Montant : 299,32 EUR

Le tarif de TGAP appliqué à cette facture est celui en vigueur et connu à la date de l'émission de cette facture. Si toutefois le tarif applicable devait être modifié par les autorités compétentes après que cette facture soit émise, un ajustement sera effectué , au titre de cette facture, sur la facture suivante pour refléter le nouveau taux applicable